

ACTES DU 1^{er} SÉMINAIRE

CLACESO

CONFÉRENCE LATINE DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT
DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

PRISE DE DÉCISION

émotions et rationalité

À la recherche d'un équilibre



Séminaire de
Neuchâtel
25 et 26 mars 2015



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET D'UTESSIN

La CLACESO est une association soutenue par la CIIP
pour ses actions et séminaires de formation continue.

SOMMAIRE

Séminaire de Neuchâtel

Mot du Président 2015, Christian Berdoz	1
Prise de décision, texte introductif	4
Intervenants	5
Conférence de M. David Sander	6
Photos du séminaire de Neuchâtel	20 - 21
Conférence de M. Yves Constantin	22
Synthèse de la journée	26
Remerciements	28

Quelques mots sur la CLACESO

L'assemblée constitutive	30
Les statuts	35
L'élaboration du Logo	39
Les membres du comité (page couverture)	3



Chères et Chers membres de la CLACESO, Mesdames, Messieurs,



Le premier séminaire de la CLACESO s'est tenu les 25 et 26 mars à Neuchâtel, siège de la CIIP. L'ouverture officielle du séminaire s'est déroulée dans les murs du musée d'histoire naturelle, en présence de son directeur M. Christophe Dufour.

A cette occasion, M. Jean-François Steiert, président de la conférence des secrétaires généraux de la CIIP, M. Jean-Claude Marguet, chef du service de l'enseignement obligatoire du canton de Neuchâtel et M. Bernard Gertsch, président de la Verband Schulleiter-deutsch-Schweiz (VSLCH) se sont exprimés et ont unanimement salué la

création de la CLACESO.

Notre nouvelle association a été créée à Lausanne en septembre 2014 grâce au travail de pionnier réalisé en quelques mois par les comités de l'aidep et de la CRoTCES. Réunir dans une même conférence les chefs d'établissement des écoles primaires et secondaires fut une aventure riche, complexe et surtout passionnante ! Dans certains cantons, le primaire et le secondaire sont des organisations très séparées et dans d'autres, les spécificités sont mises en avant avec conviction ! Grâce à un

excellent climat de dialogue, un grand respect des uns et des autres, les « pionniers » sont parvenus en quelques mois à créer la CLACESO.

Le slogan de notre association « des écoles, des régions, un réseau » invite à la découverte des différents systèmes éducatifs de Suisse latine et des spécificités de nos régions. Il encourage aussi les membres à l'échange de pratique et au développement de ce réseau dont les chefs d'établissement ont grand besoin.

Les activités des membres du comité sont nombreuses et variées et méritent d'être mises en valeur dans les actes du premier séminaire de la CLACESO. L'activité la plus connue, de nos membres et de nos partenaires, est l'organisation de deux séminaires de formation continue par année. Ces séminaires sont des occasions de formation, de prise de recul de notre quotidien et de développement de nos compétences. Ils sont un complément indispensable aux formations dispensées dans le cadre de la FORDIF.

Les membres du comité sont également actifs pour représenter le point de vue des chefs d'établissement dans plusieurs commissions de la CIIP : la commission de recherche en éducation (CORE), la commission des partenaires (COPAR), la commission de suivi FORDIF. Ces commissions nous permettent de tenir notre rôle de partenaire constructif, écouté et incontournable dans la Suisse latine. La CLACESO est également active au plan fédéral et le comité est régulièrement invité et consulté sur différents thèmes comme le suivi d'HarmoS, l'enseignement des langues.

Le comité poursuit les relations de partenariat développées par l'aidep et la CRoTCES avec le syndicat des enseignants romands (SER), la faitière des associations de parents d'élèves (FAPERT), la FORDIF, la fondation CH, Radix et bien sûr la VSLCH présidée par notre ami et collègue Bernard Gertsch. La CLACESO et la VSLCH collaborent étroitement sur plusieurs projets, par exemple :

- le prix suisse des écoles ;
- l'alliance pour la promotion de la santé des professionnels de l'école (alliance PSE- voir le site de RADIX) ;
- le programme d'échanges d'enseignants de la fondation CH, proposé et soutenu depuis l'origine par la VSLCH et la CLACESO.

Les projets et les propositions de travailler ensemble pour promouvoir la crédibilité et la visibilité du métier de chef d'établissement ne manquent pas !

Notre séminaire « prise de décision, émotions et rationalité, à la recherche d'un équilibre » se situe au cœur de nos préoccupations professionnelles. Les chefs d'établissement sont des décideurs qui, tel le funambule, sont à la recherche constante d'équilibre pour poursuivre notre belle mission d'instruction et d'éducation.

Je remercie la CIIP pour son soutien à notre association et le canton de Neuchâtel, du soutien accordé à notre séminaire.

Je remercie toutes les personnes qui se sont engagées pour la préparation, l'organisation et les actes du premier séminaire de la CLACESO. Je remercie en particulier Pierre-Etienne Gschwind, Gérard Aymon et Fabrice Sourget.



**Des écoles
Des régions
Un réseau**



PRISE DE DECISION

émotions et rationalité, à la recherche d'un équilibre

Une fois que ma décision est prise, j'hésite longuement.
Jules Renard

Dans notre métier de chef-fe d'établissement scolaire, nous prenons quotidiennement de nombreuses décisions. Il en existe de toutes sortes: des petites et des grandes, des faciles et des difficiles, des simples et des complexes, des urgentes et d'autres qui prennent du temps... Nous savons que nos décisions, quelles qu'elles soient, ont un impact sur la vie de l'établissement et le climat scolaire, sur le parcours des élèves et la carrière des enseignants, sur la gestion des ressources et la concrétisation des projets, etc. Comme l'observe avec pertinence Anne Barrère*, sociologue, n'est-ce pas là notre « vrai travail » ?

Nous avons choisi d'aborder cette thématique de manière concrète, sous l'angle de l'émotion *versus* de la rationalité. Tels des funambules, nous sommes à la recherche constante d'un équilibre interne et externe qui nous permette d'avancer et de poursuivre notre belle mission d'instruction et d'éducation. Entre nos convictions personnelles et les contraintes organisationnelles, entre les valeurs que nous défendons et les représentations de l'école dans la société, entre le rêve d'une école équitable et la prise en compte des différences, nous faisons très souvent le grand écart et avons besoin de cette souplesse et cette ouverture d'esprit, si nécessaires à notre fonction.

**Sociologie des chefs d'établissement*, PUF, 2006, pp. 57-59

Intervenants



David Sander

David Sander dirige le Pôle de recherche national (PRN) « Sciences affectives » et le Centre interfacultaire en sciences affectives de l'Université de Genève. Avec son équipe, ils disposent d'un laboratoire dans lequel ils mènent des expériences complexes concernant les émotions et leurs effets sur les fonctions cognitives, comme la prise de décision, la mémoire ou l'attention.



Théâtre-forum Le Caméléon

La Compagnie théâtrale Le Caméléon, bien connue pour ses actions de prévention dans les écoles romandes, intervient aussi dans le monde des entreprises et des institutions pour permettre aux professionnels d'interagir et de réfléchir, en portant un regard différent sur les situations qu'ils vivent ou qu'ils subissent. Deux des 18 comédiens professionnels de cette compagnie, Joël Cruchaux et Lionel Caille, nous proposent un théâtre-forum, issu des pratiques du *théâtre de l'opprimé* d'Augusto Boal, dans lequel vous aurez l'occasion de voir jouer et de jouer des situations de prise de décision.



Yvan Constantin

Yvan Constantin se définit lui-même comme un « insuffleur de dynamisme ». Spécialiste de l'ingénierie de formation, du développement personnel et des équipes, il met les organisations en mouvement par ses conseils et son accompagnement. Coach Self-Leadership dans le programme MBA de l'Université de Genève depuis 2009, Yvan Constantin a notamment accompagné dans cette démarche des cadres et leurs unités dans de nombreuses entreprises des secteurs publics et privés.

CLACESO

PRISE DE DÉCISION
émotions et rationalité
À la recherche d'un équilibre

Émotions et prises de décisions

Professeur David Sander

Laboratory for the study of Emotion Elicitation and Expression (E3 Lab)
Section de Psychologie, FPSE
&
Centre Interfacultaire en Sciences Affectives

FNSNF
FONDS NATIONAL SUISSE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

COMMENÇONS PAR UN EXEMPLE DIFFICILE...

Koenigs et al. (2007). *Nature*.

EMOTION ET DÉCISION MORALE

Damage to the prefrontal cortex increases utilitarian moral judgements

Michael Koenigs^{1*}, Liane Young^{2*}, Ralph Adolphs^{1,3}, Daniel Tranel^{1,4} & Antonio Damasio^{1,3}

En réponse à ce dilemme, la plupart des participants vont décider de ne pas pousser l'étranger vers une mort certaine. En revanche, les patients ayant une lésion du vmPFC ont la tendance à choisir cette option "utilitaire".

Koenigs et al. (2007). *Nature*.
See also Greene et al. (2001). *Science*.

RÉGIONS CÉRÉBRALES CLÉS IMPLIQUÉES DANS L'ÉMOTION

Davidson et al. (2000). *Science*.
Adolphs (2008). *Annual Review of Psychology*.
Sander, D. (2013). *Models of emotion: the affective neuroscience approach*.
In *Handbook of Human Affective Neuroscience*, Cambridge University Press.

PLAN

1. Les composantes de l'émotion
2. Les compétences émotionnelles
3. Les effets sur la prise de décision

QU'EST-CE QU'UNE ÉMOTION ?

Chacun sait ce qu'est une émotion, jusqu'à ce qu'on lui demande d'en donner une définition.

A ce moment là, il semble que plus personne ne sache.

Fehr & Russell (1984) *J. Exp. Psychol.* 113: 464-486

LE DÉCLENCHEMENT D'UNE ÉMOTION

LES COMPOSANTES D'UNE ÉMOTION

Boris Yeltsin y Bill Clinton
CAMP DAVIS 1995

LES COMPOSANTES D'UNE ÉMOTION

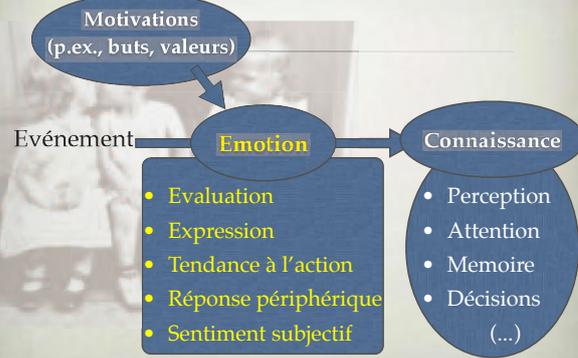


UNE DÉFINITION DE L'ÉMOTION

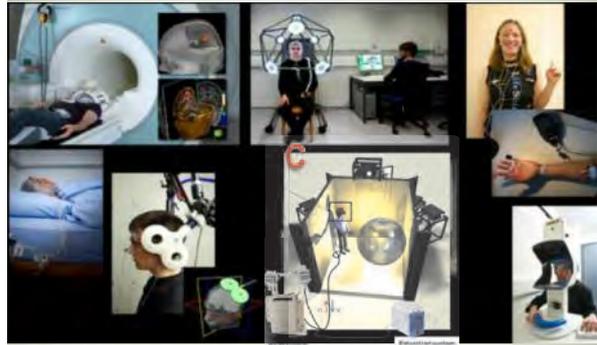
L'émotion est un processus rapide, focalisé sur un événement et constitué de deux étapes: (1) un mécanisme de déclenchement basé sur la pertinence qui (2) façonne une réponse émotionnelle multiple (i.e., tendance à l'action, réaction autonome, expression et sentiment).

Sander, D. (2013). *Models of emotion: the affective neuroscience approach*. In *Handbook of Human Affective Neuroscience*, Cambridge University Press.

L'ÉMOTION AU COEUR DE L'ESPRIT



BEHAVIOUR & BRAIN LABORATORY



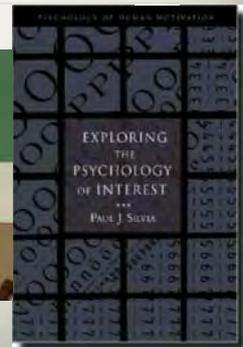
<http://bbl.unige.ch>

CLASSIFICATIONS DES ÉMOTIONS

Il existe de nombreuses classifications des émotions, p. ex. :

- Primaire *vs* secondaire (p.ex., peur, dégoût, colère, tristesse, surprise et joie *vs* les autres)
- Émotions d'approche (p.ex., joie ou colère) *vs* d'évitement (p.ex., peur ou dégoût)
- Émotions self-réflexives (honte, culpabilité, fierté)
- «Achievement» emotions (émotions d'accomplissement) (plaisir de l'activité et fierté de la réussite)
- Émotions épistémiques (de connaissance) : intérêt, surprise, confusion/questionnement, émerveillement/admiration

UNE ÉMOTION AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT: L'INTÉRÊT



UNE ÉMOTION AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT: L'INTÉRÊT

- La fonction de l'intérêt est de motiver l'exploration de la nouveauté et l'apprentissage (fonction opposée à celle de l'anxiété).
- Pour déclencher l'intérêt, il faut augmenter à la fois :
 - La nouveauté ET La complexité ET La compréhension
- !! Il faut rendre l'objet lui-même intéressant pour favoriser la connaissance. Rendre l'environnement, plutôt que l'objet lui-même, intéressant risque d'être contre productif.
- Même si l'intérêt est une émotion positive, il semble qu'il ne soit pas lié à la nature agréable du stimulus.



Silvia, P. (2008). Interest, the curious emotion. *Current Directions in Psychological Science*, 17.

PLAN

1. Les composantes de l'émotion
2. Les compétences émotionnelles
3. Les effets sur la prise de décision

LES COMPÉTENCES ÉMOTIONNELLES (L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE)

© 1997 by Randy Glasbergen. E-mail: randyg@norwich.net
http://www.norwich.net/~randyg/foom.html

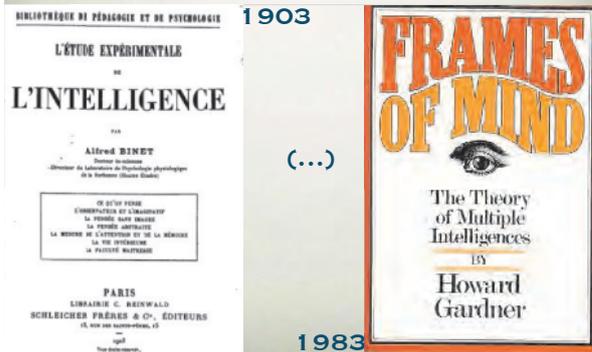


GLASBERGEN
"You always complain that I don't know how to show my emotions, so I made these signs."

DES ÉMOTIONS À L'ÉCOLE ?!



L'INTELLIGENCE ET...LES INTELLIGENCES !

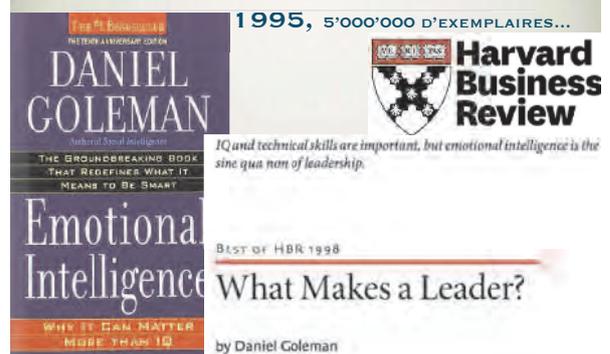


L'INTELLIGENCE ET...LES INTELLIGENCES !

Intelligences	Description
Linguistic	An ability to analyze information and create products involving oral and written language such as speeches, books, and memos.
Logical-Mathematical	An ability to develop equations and proofs, make calculations, and solve abstract problems.
Spatial	An ability to recognize and manipulate large-scale and fine-grained spatial images.
Musical	An ability to produce, remember, and make meaning of different patterns of sound.
Naturalist	An ability to identify and distinguish among different types of plants, animals, and weather formations that are found in the natural world.
Bodily-Kinesthetic	An ability to use one's own body to create products or solve problems.
Interpersonal	An ability to recognize and understand other people's moods, desires, motivations, and intentions.
Intrapersonal	An ability to recognize and understand his or her own moods, desires, motivations, and intentions.

GARDNER, 1983

L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE



DEUX CONCEPTIONS ACTUELLES DE L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE

Traits
(personnalité)



mesurée souvent par des questionnaires de type self reports

Habilités



mesurée souvent par des tests et...peut s'entraîner !

LES COMPÉTENCES ÉMOTIONNELLES (L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE)

1. Comprendre les émotions (causes, conséquences)
2. Reconnaître ses propres émotions
3. Réguler ses propres émotions
4. Avoir des réponses émotionnelles appropriées
5. Apprendre la valeur émotionnelle des situations
6. Gérer les émotions d'autrui
7. Reconnaître les émotions d'autrui

APPRENDRE LA VALEUR ÉMOTIONNELLE

Eviter les émotions négatives déclenchées par des punitions

Rechercher les émotions positives déclenchées par des récompenses



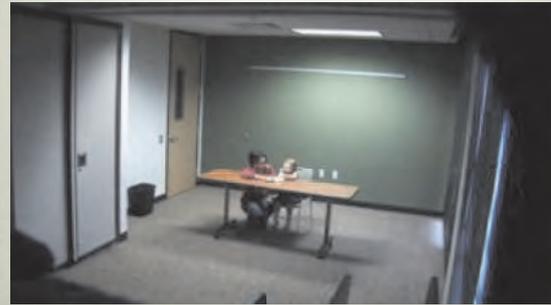
LA VALEUR INFORMATIONNELLE DES EMOTIONS



P.EX., LA RÉGULATION DE SOI

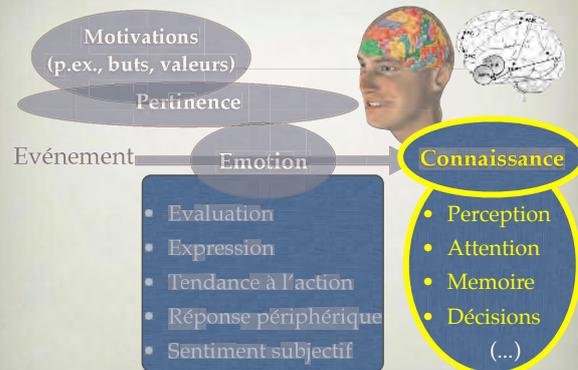


P.EX., LA RÉGULATION DE SOI



PLAN

1. Les composantes de l'émotion
2. Les compétences émotionnelles
3. Les effets sur la prise de décision



Sander, D. (2013). *Models of emotion: the affective neuroscience approach*. In *Handbook of Human Affective Neuroscience*, Cambridge University Press.

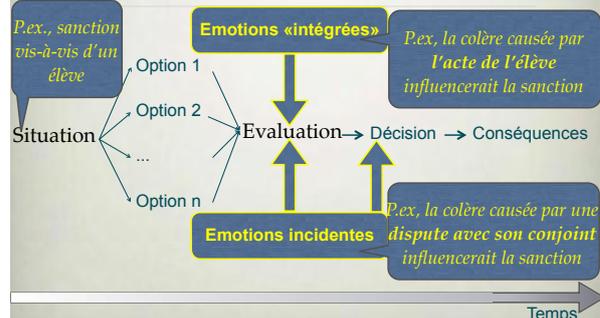
DÉCISIONS IMPORTANTES → ÉMOTIONS FORTES...

« (...) high-stake problems are likely to involve powerful emotions and strong impulses to action. »
Daniel Kahneman, 2011



Prix Nobel d'économie 2002

EFFETS DE L'ÉMOTION SUR LA PRISE DE DÉCISION



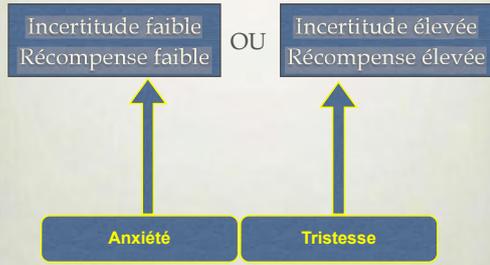
Voir Han and Lerner (2009). *Oxford Companion to Emotion and the Affective Sciences*

TRISTESSE

Les résultats suggèrent qu'une humeur négative liée à la tristesse :

- Réduit la capacité de se contrôler dans des tâches de « plaisir retardé »
- Augmente la tendance à manger chez ceux qui font un régime
- Augmente le risque de rechute chez ceux qui arrêtent de fumer
- Augmente la procrastination
- ...
- Réorganisation des priorités dans la tristesse: positionne le but immédiat de « se sentir mieux » devant d'autres buts

PAS SEULEMENT UNE QUESTION « D'HUMEUR POSITIVE OU NEGATIVE »



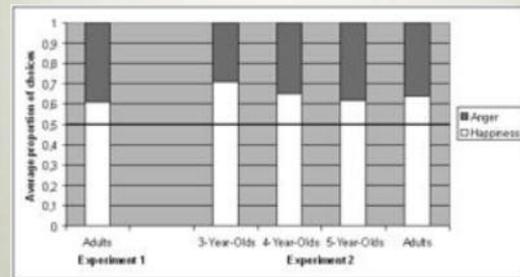
Han, Lerner, & Keltner (2007); Raghunathan & Pham (1999)

PRISE DE DÉCISION ET INFORMATIONS SOCIALES



Clément, Bernard, Grandjean, & Sander (2012). *Cognition and Emotion*

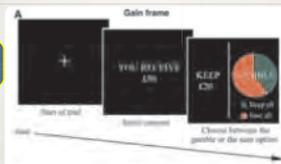
PRISE DE DÉCISION ET INFORMATIONS SOCIALES



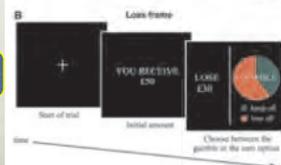
Clément, Bernard, Grandjean, & Sander (2012). *Cognition and Emotion*

EFFETS DU « CADRE » DE PRÉSENTATION (FRAMING EFFECTS)

Cadre de gain

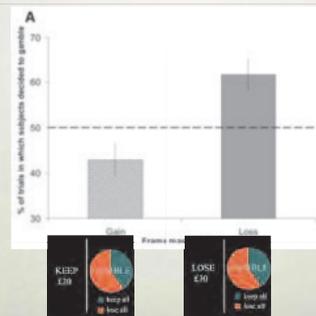


Cadre de perte



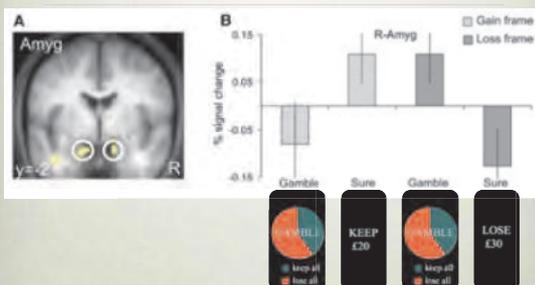
DeMartino et al. (2006). *Science*

EFFETS DU « CADRE » DE PRÉSENTATION (FRAMING EFFECTS)



DeMartino et al. (2006). *Science*

EFFETS DU « CADRE » DE PRÉSENTATION (FRAMING EFFECTS)



DeMartino et al. (2006). *Science*

CONCLUSION GENERALE

- L'émotion a sa place à l'école et elle influence de multiples décisions chez les élèves, les enseignants et la direction
- Pour améliorer les apprentissages de connaissances du programme scolaire
- Pour l'apprentissage de compétences émotionnelles
- Pour l'augmentation du bien-être (des élèves, des parents et de tous les acteurs de la vie scolaire)
- Pour les aspects de « management » et « leadership » à tous les niveaux dans l'établissement (p.ex., direction, équipes enseignantes)

MERCI !

david.sander@unige.ch

<http://www.affective-sciences.org>

<http://www.unige.ch/fapse/EmotionLab/>





LES POINTS A RETENIR

Si certaines décisions semblent aller de soi, d'autres se prennent beaucoup plus difficilement, au prix parfois d'une grande anxiété ou d'un investissement temps qui engendre des coûts et une forte consommation d'énergie.

La capacité à gérer efficacement les situations nécessitant des prises de décision repose sur 2 éléments clés:

1. l'utilisation de méthodes simples et efficaces
2. la prise en compte du facteur humain dans le processus de décision.

La mise en relation de ces deux dimensions va permettre d'optimiser la recherche de solutions satisfaisantes et par-là même de faciliter le processus de prise de décision.

DECIDER EN 4 COULEURS



LES BONNES PRATIQUES

Décider en 4 couleurs est un processus simple, complet et efficace qui va vous faire gagner beaucoup de temps. Pourquoi ?

1. il prend en compte des aspects rationnels et émotionnels
2. il suit un processus de construction logique et cohérent
3. il intègre les éléments d'analyse et de perception
4. il fait le lien entre le décideur (son style et ses valeurs) et son environnement (ses enjeux et ses risques)

Décider en 4 couleurs est un processus qui mobilise les différentes facettes de notre cerveau. En cela, il est complet et cohérent.

>> pour en savoir plus...

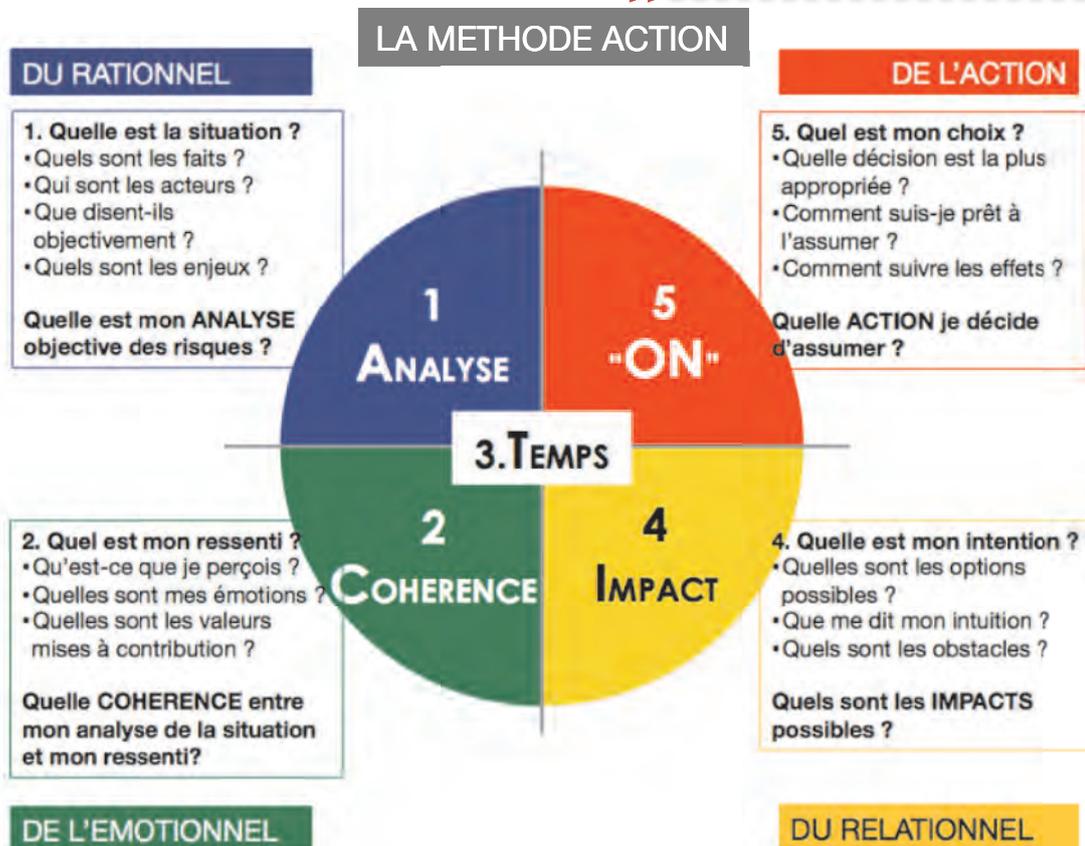
- www.hypso.ch

- de l'information régulière sur



HYP SO
insuffleur de dynamisme

Les outils pratiques



EMOTIONS ET DECISION

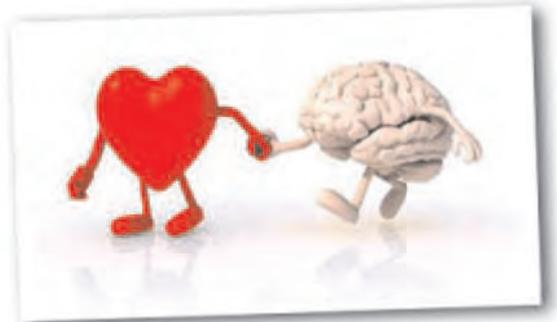


LES POINTS A RETENIR

Prendre une décision nous demande parfois réflexion et temps, quelquefois même une éternité. **C'est que la prise de décision est un processus complexe qui met en jeu la raison tout autant que les émotions.**

Les émotions perturbent parfois notre processus de décision, chacun de nous en a fait l'expérience : une impression erronée, un sentiment de doute fort, une peur de faire un mauvais choix, de se tromper, une peur du jugement d'autrui, voilà quelques exemples de perturbations du processus décisionnel, qui peut s'enrayer jusqu'au blocage – ou aboutir à une mauvaise décision.

Alors comment fonctionne notre processus décisionnel ? Et comment s'y prendre lorsque l'enjeu de certains choix génère un cocktail émotionnel ?



LES BONNES PRATIQUES

Les études scientifiques menées depuis ces 10 dernières années, montrent que:

1. Les émotions sont incontournables et interviennent d'une manière ou d'une autre dans le processus de décision
2. L'émotion est souvent un élément déclencheur du processus d'action et donc de la décision
3. Son flux perdure plus longtemps que l'activation de l'action
4. Elles permettent de voir le problème sous un autre angle

Pour toutes ces raisons, il est important de ne pas opposer « émotions et raison » mais d'actionner leur complémentarité afin d'enrichir le processus de décision.

>>> pour en savoir plus...

- www.hypso.ch
- de l'information régulière sur



HYP SO
insuffleur de dynamisme

Les outils pratiques



1. RALENTIR

Sous stress nous pouvons avoir tendance à la précipitation. Marquer un arrêt peut aider, voire même reporter la décision si l'état émotionnel est trop chargé et que l'on a besoin d'y voir clair. **Ralentir c'est aussi respirer vraiment** et se permettre de sortir de la confusion mentale et/ou émotionnelle.

2. SE RECENTRER

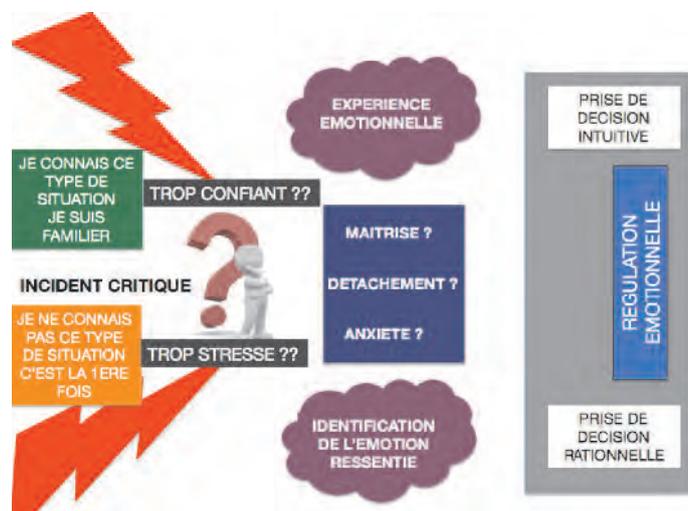
Sous stress nous pouvons avoir tendance à l'éparpillement. Plus nous sommes partout, moins nous sommes en nous-même à mobiliser nos ressources (raison et émotions) pour prendre une décision en ligne avec nos objectifs. Pour se recentrer, il est essentiel de **se reconnecter dans l'ici et maintenant à la situation concrète et à notre ressenti.**

3. DEVELOPPER SON INTELLIGENCE EMOTIONNELLE

Apprendre à reconnaître ses propres émotions et à en comprendre l'utilité est une clé. Par exemple, la colère se manifeste chez moi par telle sensation, et je comprends qu'elle me signale le besoin de me positionner de façon claire (en termes de limites, de valeurs...) à un moment où quelque chose d'important pour moi n'a pas été respecté.

Privé de ses émotions, un être humain n'arrive plus à prendre les décisions rationnelles adéquates dans des contextes spécifiques.

Raison et émotions sont alliées des bonnes décisions : le challenge, c'est peut-être de savoir écouter ses émotions comme des guides pour laisser son cortex préfrontal prendre les décisions finales, car il reste la partie la plus évoluée de notre système décisionnel.



Août 2014 – HYP SO – 9, rte d'Athenaz – 1285 Athenaz



JOURNEE CLACESO

du 26 mars 2015

EMOTIONS ET PRISE DE DECISION

Déroulement des ateliers de l'après-midi



Au cœur de l'excellence

Journée du 26.03.2015

TIMING DE L'APRÈS-MIDI

14h00-14h15: **Brève introduction – contextualisation de la matinée**
- présentation d'un modèle de prise de décision

14h15-15h00 **Mise en situation – ateliers pratiques**
expérimentation du modèle en sous-groupes

15h00-15h20 **Expo**
découverte libre des différentes situations traitées

15h20-15h40 **Enseignements et bonnes pratiques**

15h45 **Clôture**



LOGIQUE RATIONNELLE

MAÎTRISE

TECHNIQUE

PREPARATION

TERRAIN DES ENJEUX

LOGIQUE EMOTIONNELLE

RESSENTIS

PERCEPTIONS

SYSTEME NERVEUX ET
PHYSIQUE

CROYANCES

La STREIF de Kitzbühel

La descente la plus difficile et la plus effrayante au monde



Une compétition à hauts risques

- Des pentes à 85%, en 6" à 100 km/h
- Des pointes de vitesse à 140 Km/h
- Des sauts de 80 mètres de long

DIDIER CUCHE. 5 fois vainqueur

« Les trente premières secondes sont absolument terrifiantes. Les trente dernières secondes sont absolument terrifiantes.

«Au milieu, vous essayez simplement de comprendre comment vous avez survécu à la partie supérieure et de vous préparer mentalement pour survivre à la partie inférieure.



Patrice Morisod

La Streif n'est pas la piste la plus dure physiquement, mais elle est **la plus dure émotionnellement**, elle est très difficile à dompter.



Une préparation mentale de haut niveau

- visualisation du parcours des centaines de fois

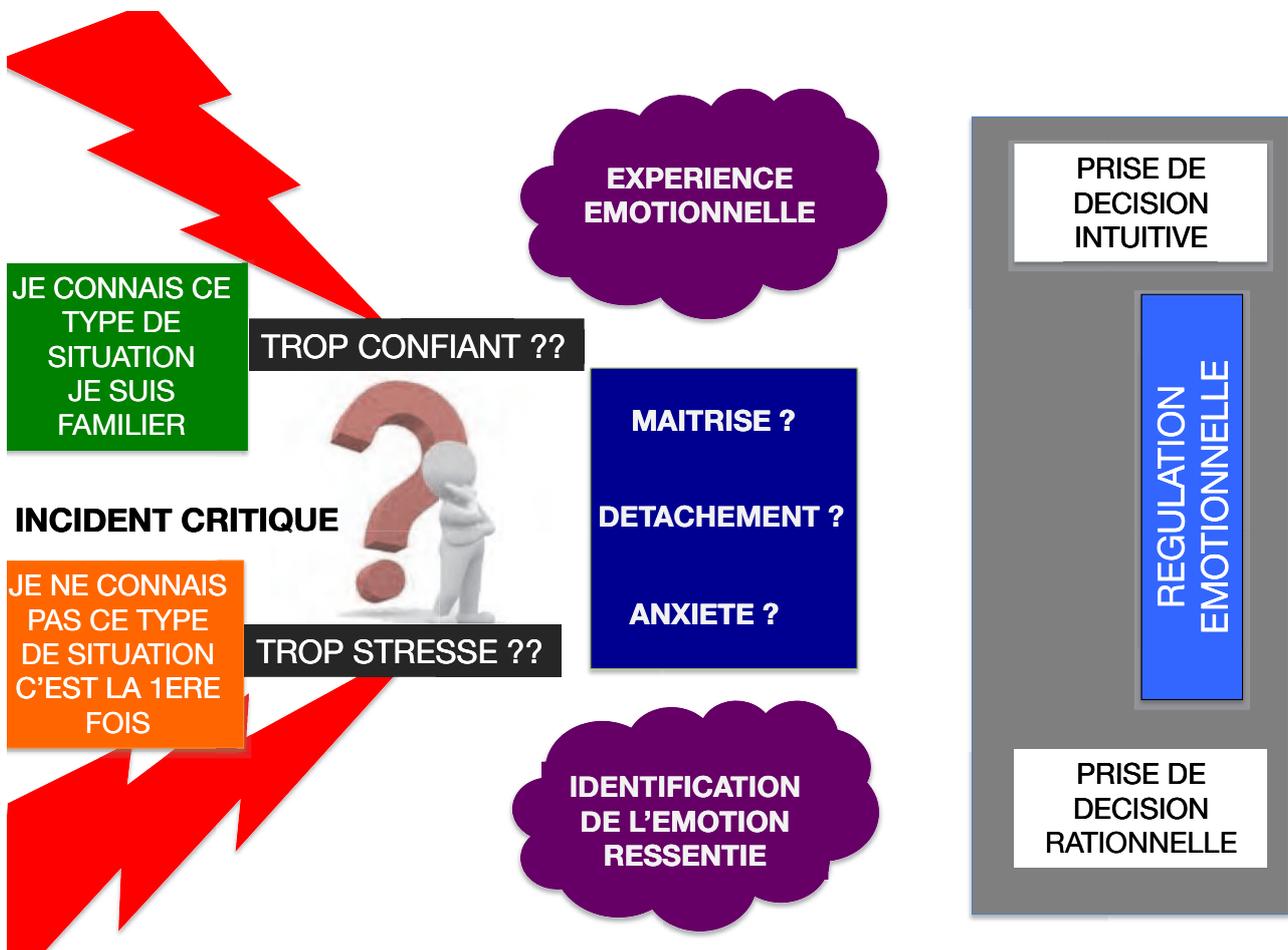
Une concentration maximale sur les enjeux et les risques

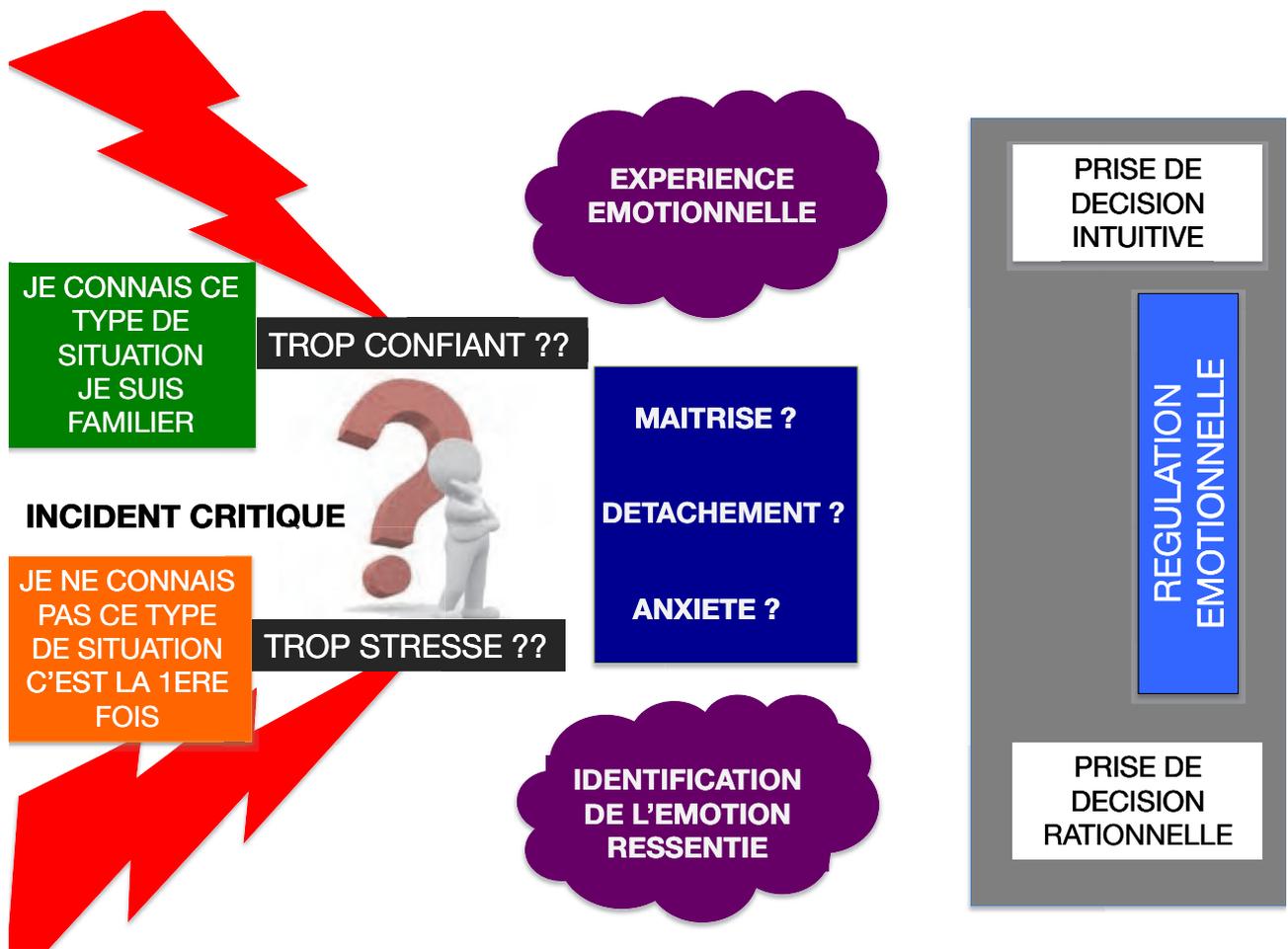
PREPARATION ET COMPREHENSION DU CONTEXTE / DU TERRAIN

MICRO-DECISIONS ET FEELING POUR FAIRE LES BONS CHOIX

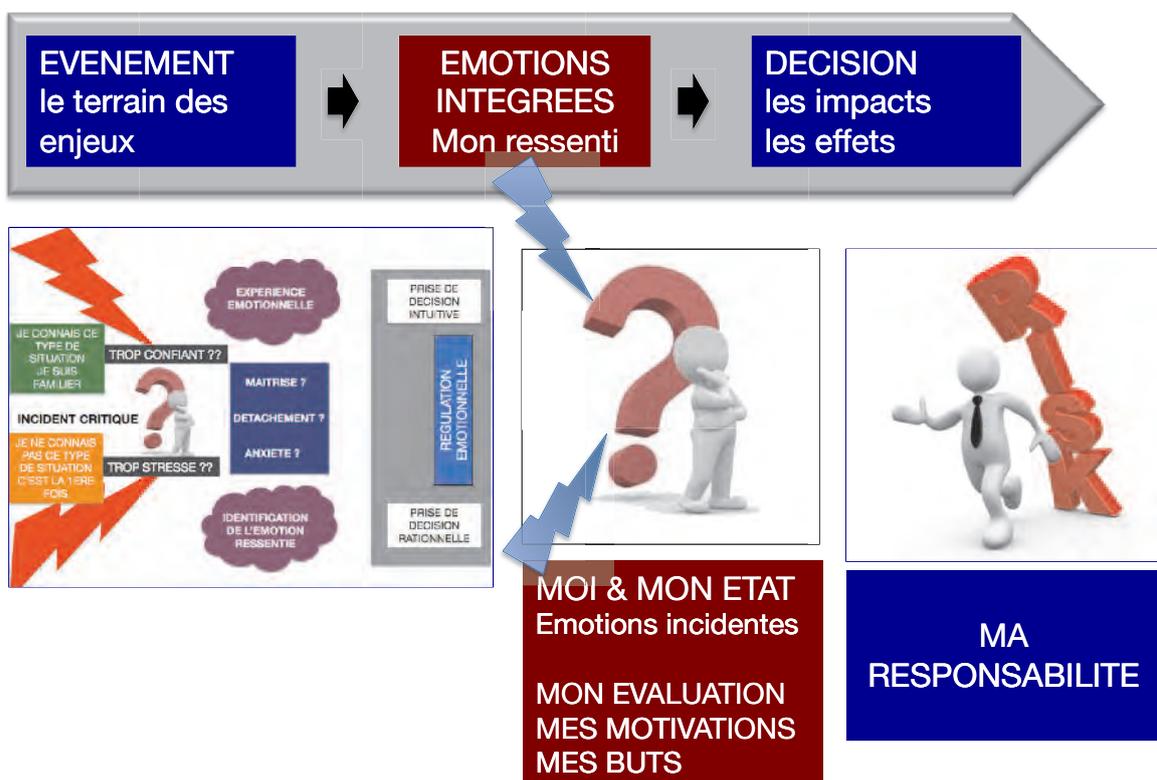
LA DIFFICULTE DE FAIRE DES CHOIX EN SITUATION

→ L'IMPACT DES EMOTIONS ET DES VALEURS

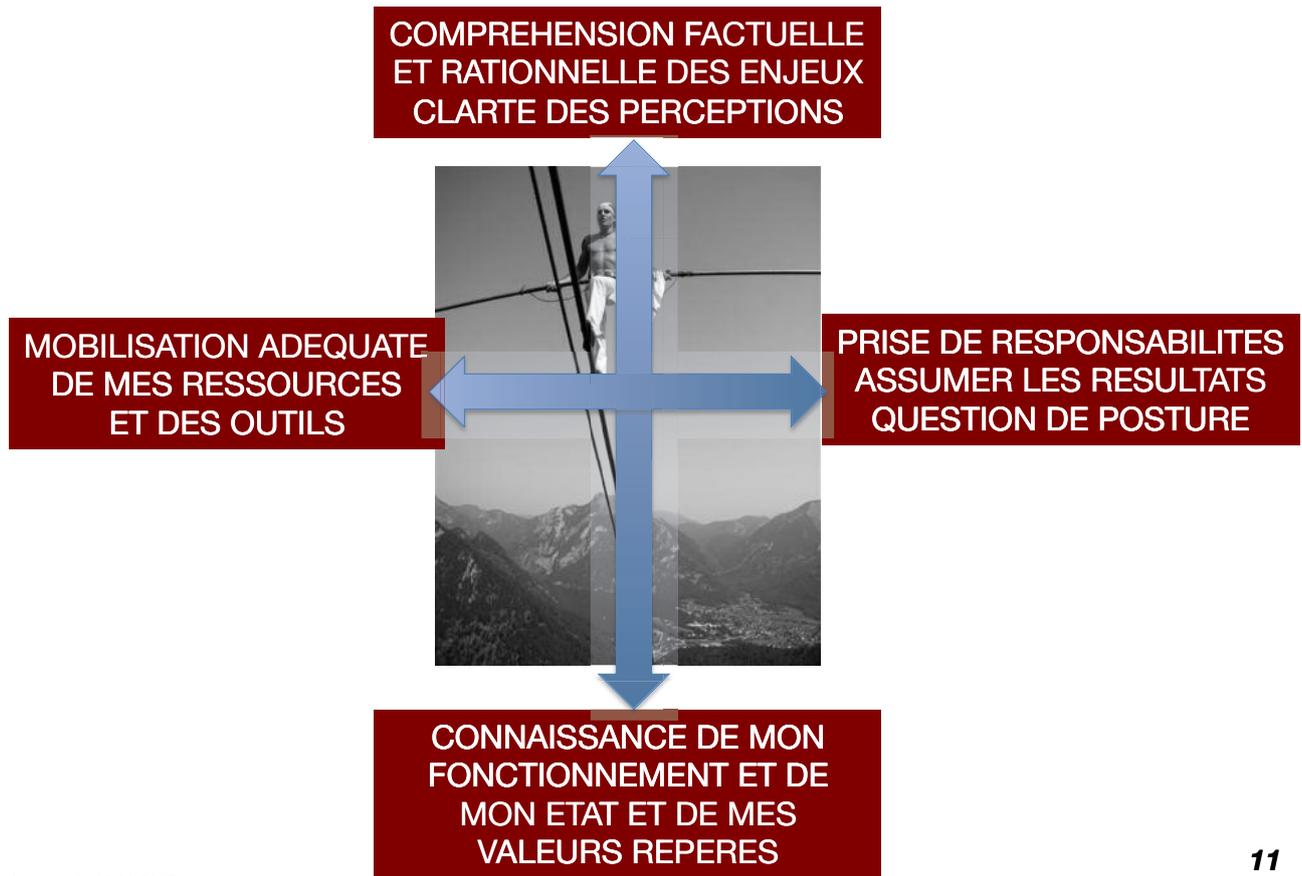




UN PROCESSUS DELICAT



UNE QUESTION D'EQUILIBRE



Journée du 26.03.2015

11

DECIDER, C'EST DE SAVOIR BIEN GERER...

1. LES RISQUES

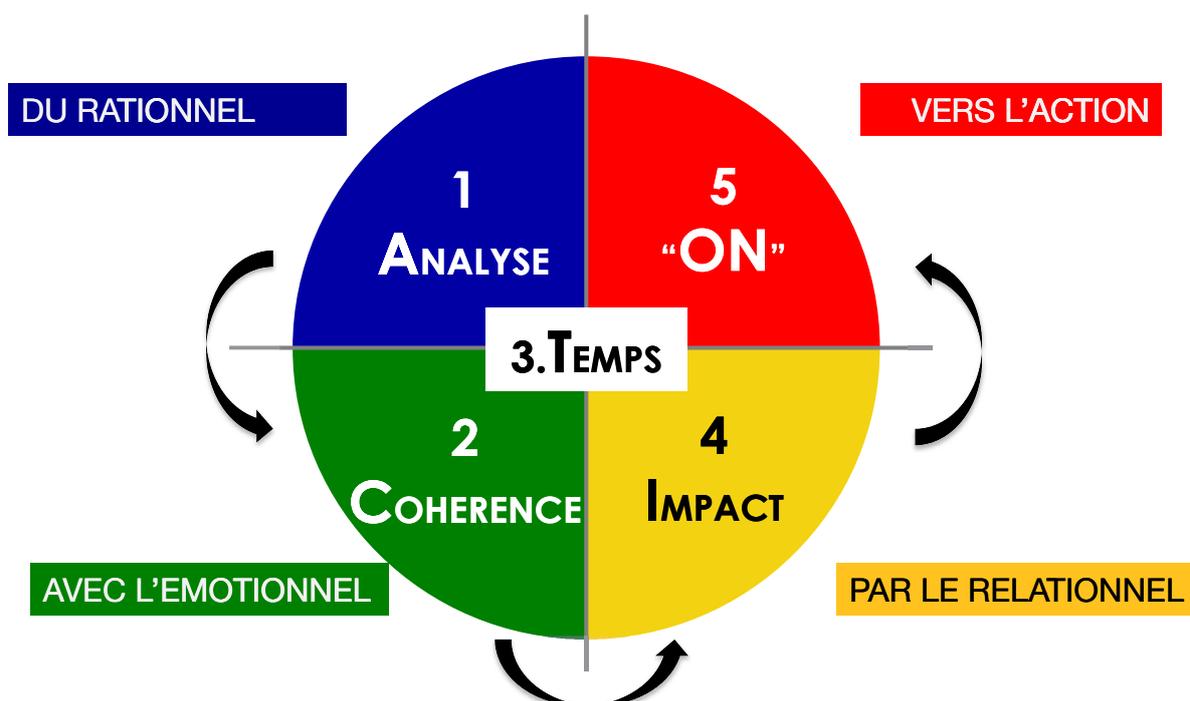
2. SES EMOTIONS







Le modèle « ACTION » UN EQUILIBRE DYNAMIQUE



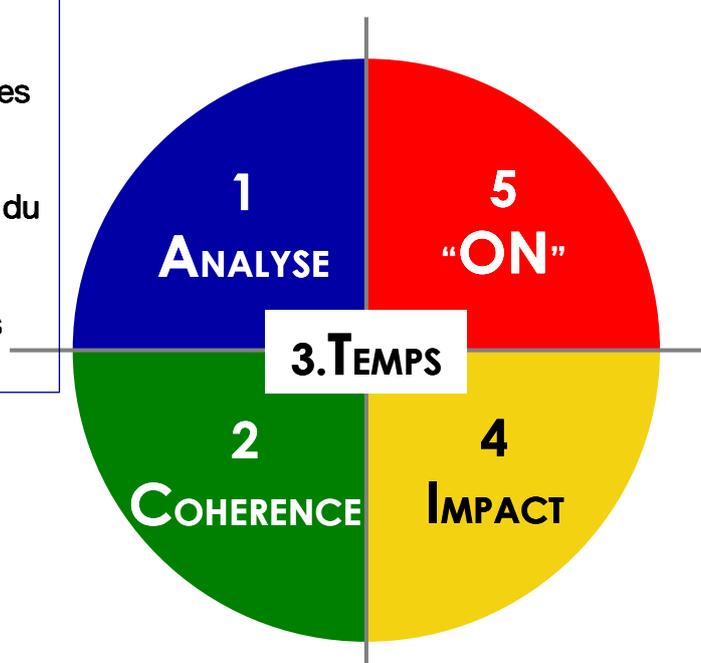
1. LE RATIONNEL

ANALYSER L'ELEMENT DECLENCHEUR

Analyse logique de la situation, des enjeux

Identification des risques au sein du contexte concerné

Objectivation des opinions et des éléments identifiés



- Luca: le questionnement pour mieux comprendre le problème
- Budget: la récolte de faits chiffrés
- Le psy: des constats identifiés, un rapport détaillé

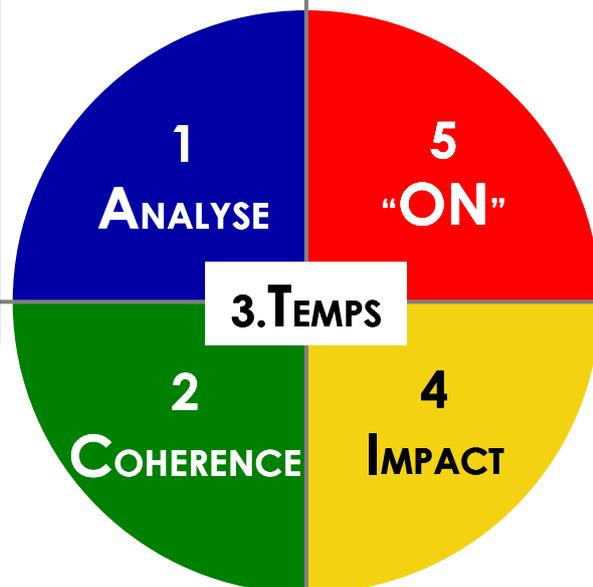
2. L'EMOTIONNEL

RECONNAÎTRE ET COMPRENDRE

Prise en compte des filtres personnels et des croyances

Intégration de sa propre dynamique émotionnelle

Interrogation de ses valeurs



- Luca: valeurs d'humanisme, les normes, les principes
- Budget: émotions de colère, d'injustice
- Le psy: le détachement

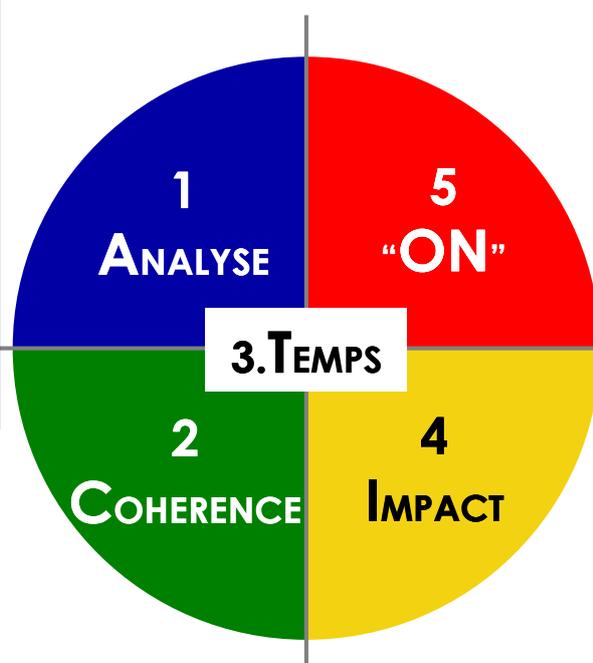
3. LE RELATIONNEL

INTEGRER LES EFFETS DES EMOTIONS

Sondage de son intuition, créativité pour trouver des options

Identification des solutions possibles (évaluation des options)

Prise en compte des influences et des jeux de pouvoir

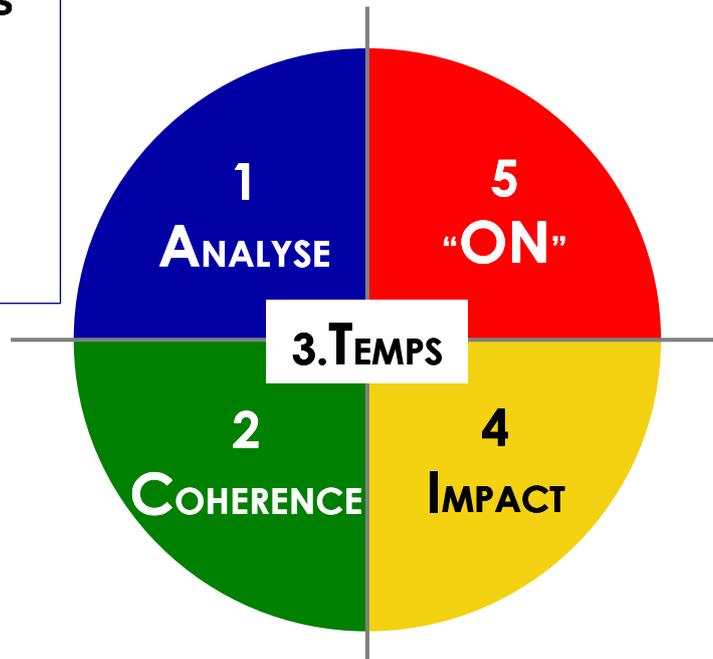


- Luca: pression de la société, de la presse, les options possibles, ressources
- Budget: influence du politique, prise en compte des besoins, mon attitude
- Le psy: influence de la culture, le poids du réseau

4. L'ACTION

ETRE CONSCIENT DES EFFETS

Choix de l'orientation donnée
 Capacité à assumer
 Suivi des effets de la décision



- Luca: limites de ma responsabilité, les risques de fatigue
- Budget: mon rôle, la responsabilité endossée
- Le psy: le risque de non décision

DU RATIONNEL

ANALYSER L'ELEMENT DECLENCHEUR

Analyse logique de la situation, des enjeux

Identification des risques au sein du contexte concerné

Objectivation des opinions et des éléments identifiés

INTEGRER LES EMOTIONS

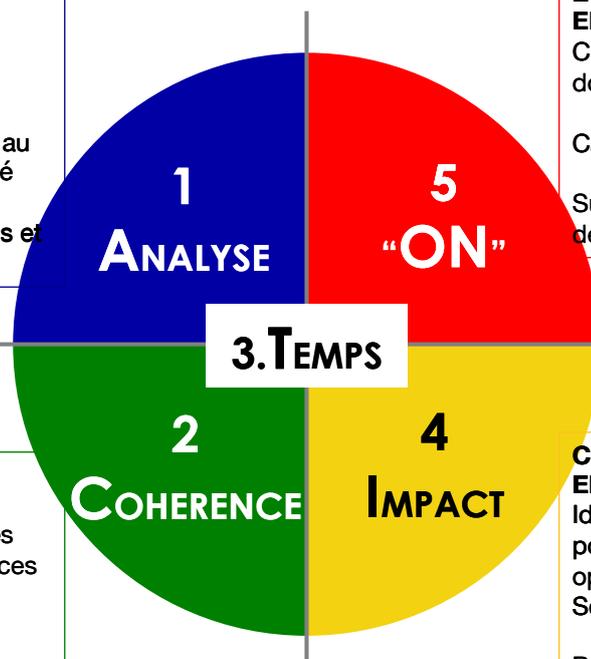
DE L'ACTION

ETRE CONSCIENT DES EFFETS

Choix de l'orientation donnée

Capacité à assumer

Suivi des effets de la décision



RECONNAÎTRE ET COMPRENDRE

Prise en compte des filtres personnels et des croyances

Intégration de sa propre dynamique émotionnelle

Interrogation de ses valeurs

REGULER LES EMOTIONS

COMPRENDRE LES EFFETS DES EMOTIONS

Identification des solutions possibles (évaluation des options)
 Sondage de son intuition

Prise en compte des influences et des jeux de pouvoir

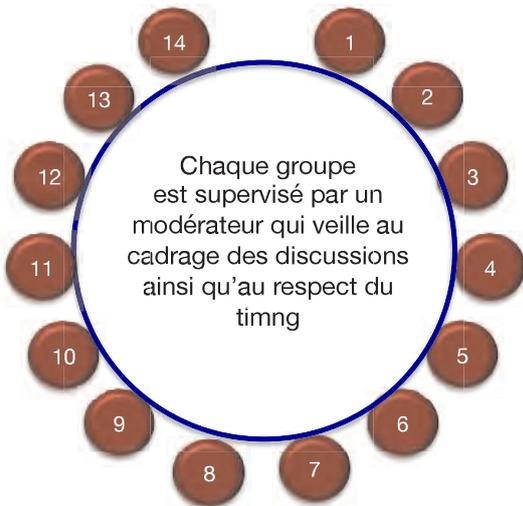
DE L'EMOTIONNEL

DU RELATIONNEL

MISES EN SITUATION

ORGANISATION DES ATELIERS

14 groupes de 6-7 personnes + 1 modérateur



TIMING : 45' max

- 5' pour définir une situation à traiter
- 5' pour la présenter au groupe
- 30' pour analyser la situation selon les 4 dimensions du modèle
- 5' pour formaliser le poster selon le modèle

DU RATIONNEL

1. Quelle est la situation ?

- Quels sont les faits ?
- Qui sont les acteurs ?
- Que disent-ils objectivement ?
- Quels sont les enjeux ?

Quelle est mon **ANALYSE** objective des risques ?

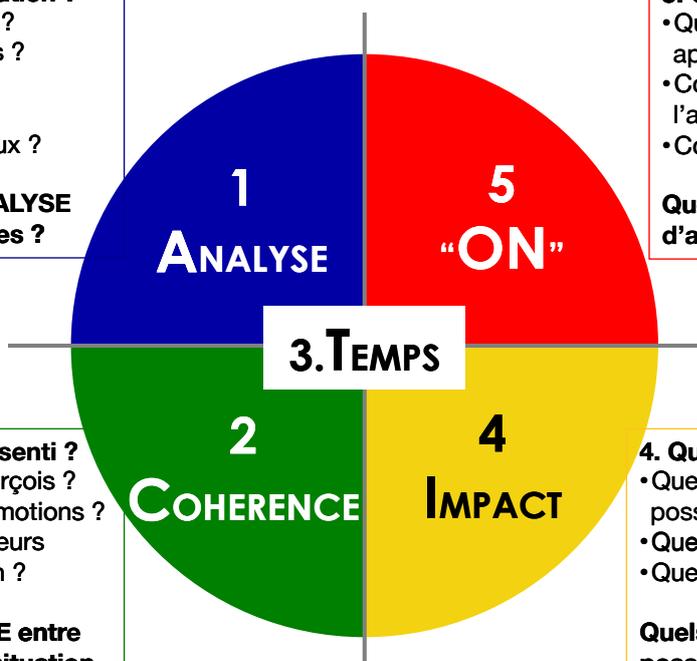
LA PUISSANCE DU QUESTIONNEMENT

DE L'ACTION

5. Quel est mon choix ?

- Quelle décision est la plus appropriée ?
- Comment suis-je prêt à l'assumer ?
- Comment suivre les effets ?

Quelle **ACTION** je décide d'assumer ?



2. Quel est mon ressenti ?

- Qu'est-ce que je perçois ?
- Quelles sont mes émotions ?
- Quelles sont les valeurs mises à contribution ?

Quelle **COHERENCE** entre mon analyse de la situation et mon ressenti ?

4. Quelle est mon intention ?

- Quelles sont les options possibles ?
- Que me dit mon intuition ?
- Quels sont les obstacles ?

Quels sont les **IMPACTS** possibles ?

DE L'EMOTIONNEL

DU RELATIONNEL

ENSEIGNEMENTS ET BONNES PRATIQUES

50% des décisions aboutissent à un échec !

Analyse de 400 décisions importantes prises par des hauts dirigeants d'entreprises ou d'institutions en Europe et aux USA
Source « why decisions fail ? » par Paul Nutt

1. UN EXCES DE PRECIPITATION

- tendance à vouloir régler trop rapidement un problème
- appliquer la 1^{ère} solution sans rechercher de meilleures
- peu ou pas de prise de recul

2. UN MANQUE DE CONCERTATION

- tendance des décideurs à vouloir convaincre les autres de leur propre solution
- peu d'ouverture aux échanges et à la créativité
- nier les oppositions qui vont bloquer ensuite la mise en œuvre de la décision

3. UN MANQUE DE RIGUEUR DANS L'EXPLOITATION DES DONNEES

- tendance à se reposer sur ses propres expériences et impressions
- manque d'objectivation des situations et de recueil des véritables faits
- utilisation des outils pour renforcer ses propres choix et non pour explorer de nouvelles voies

1. INTEGRER LA LOGIQUE DU TEMPS

Efficacité – Recul - Emotions

2. LE CHOIX DU MOMENT

Le lieu, les conditions, la disponibilité



3. LA CONSCIENCE DE SOI

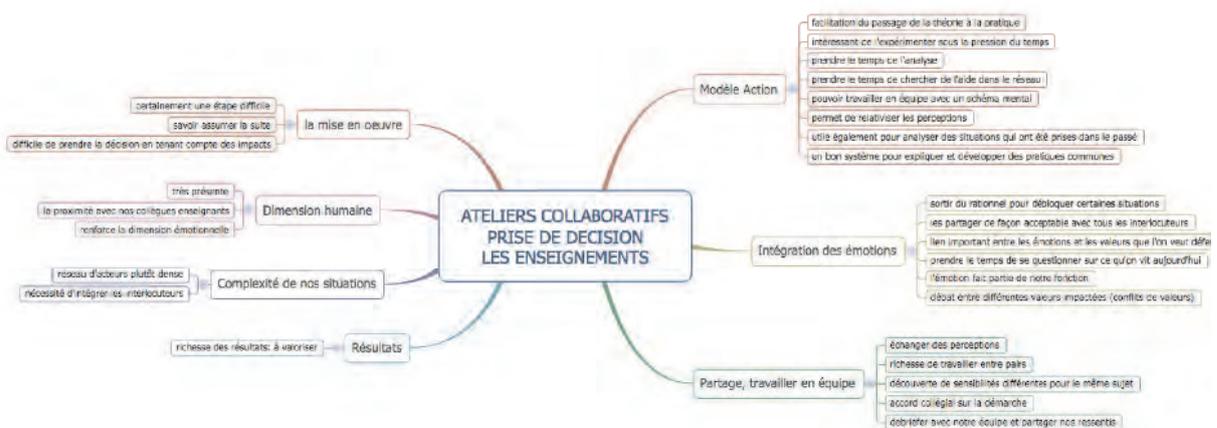
Son état, son fonctionnement, ses émotions

4. LE CADRE DE REFERENCE

Le terrain des enjeux

AVEC LA MONTEE DE LA COMPLEXITE DANS LES ORGANISATIONS, LES APPROCHES CLASSIQUES NE SUFFISENT PLUS:

- **Sortir de la seule logique de la rationalité**
- **Penser et réfléchir en mode systémique**
 - rendre le temps de bien comprendre la situation et ses enjeux
 - identifier les risques potentiels
 - projeter les effets
- **Actionner le volant de la créativité**
 - ne pas rester sur la 1^{ère} solution
 - faire confiance à son intuition
- **Etre conscient de ses modèles mentaux et de leurs effets**
 - habitudes, expériences
 - croyances, désirs
 - dynamique émotionnelle\$
- **S'entraîner, s'entraîner et encore s'entraîner**
 - adopter une méthode et une systématique pour décider vite



Remerciements

Aux intervenants du séminaire

M. David Sander
La troupe du Caméléon
M. Yvan Constantin

Aux organisateurs

M. Pierre-Etienne Gschwind
M. Fabrice Sourget
Mme Valérie Scollo
M. François Visinand

Aux autorités et invités

M. Bernard Gertsch, Président de VSLCH
M. Olivier Maradan, Secrétaire général, CIIP
M. Jean-Claude Marguet, Chef du Service de l'enseignement
obligatoire du Canton de Neuchâtel
M. Christophe Dufour, directeur du Muséum d'histoire
naturelle de Neuchâtel

Partenaires

Hôtel Beaulac à Neuchâtel

Artisans

Daniel Givord à Travers, Rue des Mines 19, 2105 Travers

Et un remerciement à tous ceux que l'on a oublié !

Communication à tous les membres

Chères et chers membres de la CRoTCES,
Chères et chers membres de l'AIDEP,

Suite à notre communication du mois de mai, nous avons le plaisir de vous envoyer un projet de statuts de la CLACESO et l'ordre du jour de

**L'assemblée constitutive du 3 septembre 2014,
qui aura lieu à 14h00 à l'aula du collège de Villamont,
chemin des Magnolias 6, Lausanne.**
(parkings de Mon-Repos et de Bellefontaine à proximité)

Ces statuts ont été soigneusement élaborés par un groupe travail composé de directeurs des deux associations. Après une analyse détaillée, au cours de plusieurs séances, les comités de l'AIDEP et de la CRoTCES ont accepté ces statuts, qui avaient été préalablement soumis à la lecture implacable d'un juriste.

Nous avons également le plaisir de vous communiquer, en annexe, le nom des 17 personnes qui sont candidates à l'élection au comité de la CLACESO.

Les membres qui le souhaitent peuvent faire parvenir des propositions de modifications des statuts aux signataires de cette communication. Pour nous permettre d'en faire la meilleure analyse possible, nous souhaitons recevoir ces éventuelles propositions d'ici au 18 août.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreuses et nombreux le 3 septembre à Lausanne et vous adressons, chères et chers membres de la CRoTCES, chères et chers membres de l'AIDEP, nos très cordiales et «CLACESOiennes» salutations.



Christian Berdoz
Président de la CRoTCES



Michel Guyaz
Président de l'AIDEP



CLACESO : assemblée constitutive

Procès-verbal de la séance constitutive du 3 septembre 2014 à l'aula du collège de Villamont à Lausanne

Membres fondateurs présents : voir liste annexée

Ouverture de la séance par M. Michel Guyaz, président de l'AIDEP

Monsieur Guyaz salue les 40 membres des deux associations présents pour participer à l'assemblée constitutive d'une nouvelle association de chefs d'Etablissements de la scolarité obligatoire de la Suisse romande et du Tessin. Il retrace les travaux des comités des deux associations AIDEP et CRoTCES qui ont permis de mener à bien la réflexion pour présenter, ce jour, une nouvelle association portant le nom de CLACESO pour Conférence Latine des Chefs d'Etablissement de la Scolarité Obligatoire, et ses nouveaux statuts.

Il rappelle notamment l'activité principale des deux associations qui est celle d'organiser deux séminaires par année, ce qui ne changera pas avec la nouvelle association qui saura se préoccuper des intérêts des collègues des trois cycles d'enseignement.

Il souligne également que les membres de la CLACESO seront tous « chefs d'Etablissement de la scolarité obligatoire », le terme de directeur étant trop restrictif et ne correspondant pas à toutes les dénominations cantonales.

Si le terme de Conférence a été préféré à celui d'association, c'est à l'image des conférences déjà existantes telles la CDIP ou la CIIP.

Il présente ensuite l'ordre du jour de la séance:

- 1) Souhait de bienvenue**
- 2) Examen et adoption des statuts**
- 3) Élection du comité**
- 4) Election du président et des vice-présidents**
- 5) Message du président de la CLACESO**

- 6) Divers et propositions individuelles
- 7) Lecture du procès verbal

Monsieur Christian Berdoz procède ensuite à l'examen des **statuts** de la CLACESO:

Ils seront examinés article par article. Une discussion peut s'ouvrir sur demande de l'assemblée et un vote peut être mené le cas échéant. Une fois les articles parcourus, les statuts seront adoptés en bloc.

Pour **l'article 3** il est précisé que les inspecteurs ne peuvent être membres de la CLACESO mais peuvent être invités à un séminaire (cf. article 12).

Une question est posée concernant les doyens ou adjoints et leur possible qualité de membre en lien avec l'alinéa 2. Il est répondu que les délégués cantonaux exprimeront un préavis car les situations demeurent très diverses d'un canton à l'autre.

Article 12 : Peut-on ouvrir les séminaires aux doyens qui ne souhaitent pas être membres dès lors qu'on les ouvre aux inspecteurs ?

La présence des cadres cantonaux aux séminaires soulève des réserves ou des interrogations. Daniel Milani rappelle l'historique qui a amené à cette proposition, visant à ne pas exclure les cas particuliers des différents cantons.

La discussion porte également les arguments de masse critique pour une organisation des séminaires.

Proposition 1 : la délégation cantonale préavise le droit de participation.

Proposition 2 : garder la mention inspecteurs mais supprimer la mention des cadres de direction cantonale.

Proposition 3 : reprendre la discussion à la prochaine AG en ayant à l'avance une proposition de texte car on risque de passer à côté de quelque chose alors que le groupe a longuement réfléchi à cette rédaction.

Christian Berdoz demande s'il y a une demande formelle de modification : ce n'est pas le cas.

Les statuts sont acceptés en bloc à l'unanimité avec nos remerciements à leurs auteurs.

Michel Guyaz reprend la main pour **l'Élection du comité** :

Il présente la liste des candidats qui se sont montrés intéressés. Chaque candidat se présente en quelques mots.

Canton	Candidat-e-s	e-mail
Berne	Josy Stolz	marti.josy@bluewin.ch
Berne	Jean-Michel Leuba	direction@esbv.educanet2.ch
Fribourg	Hassan Bugnard	direction@co-marly.ch
Fribourg	Vacant (en cours de validation au niveau cantonal)	
Genève	Ariane Denonfoux (vice présidente)	ariane.denonfoux@edu.ge.ch
Genève	Alain Basset	alain.basset@etat.ge.ch
Jura	Jacques Widmer	jacques.widmer@ju.educanet2.ch
Jura	Daniel Milani	mi@coldel.org
Neuchâtel	Valérie Scollo	valerie.scollo@rpn.ch
Neuchâtel	Fabrice Sourget (vice-président)	Fabrice.Sourget@ne.ch
Tessin	Daniele Bianchetti	daniele.bianchetti@edu.ti.ch
Tessin	Fabrizio Buletti	fabrizio.buletti@edu.ti.ch
Valais	Véronique Laterza	direction.epo@netplus.ch
Valais	Gérard Aymon (caissier)	coherens_dir@bluewin.ch
Vaud	Michel Guyaz	michel.guyaz@lausanne.ch
Vaud	Pierre-Etienne Gschwind	pierre-etienne.gschwind@vd.ch
Vaud	Christian Berdoz (président)	christian.berdoz@vd.ch

Tous les candidats sont élus en bloc (y compris les fonctions de présidence et vice-présidence) par applaudissements.

Message du président de la CLACESO

Le Président remercie de la confiance témoignée aux membres du comité. Il se réjouit de collaborer avec eux et les remercie de leur engagement.

Il remercie encore une fois toutes les personnes qui se sont investies dans la création de cette nouvelle association des chefs d'établissement 1-11, pour parler HarmoS !

Il annonce que le comité de la CLACESO va se réunir à deux reprises en 2014 pour que la conférence soit pleinement opérationnelle dès janvier 2015 soit après les AG de la CRoTCES en septembre et de l'Aidep en décembre. Cela représente pour le comité environ 5 séances par an.

Une information aux partenaires (CIIP, CDIP, SER, FAPERT, etc.) au sujet de la création de la CLACESO est planifiée et l'association va se doter d'un site internet pour janvier 2015.

Le Président mentionne les priorités du comité : organisation de ce dernier et répartition des dossiers, demandes d'adhésion des membres, finalisation de l'organisation des deux séminaires 2015 dont les dates sont communiquées :

- ✓ le 1er séminaire CLACESO aura lieu à Neuchâtel les 25 et 26 mars 2015;
- ✓ et le deuxième séminaire aura lieu dans le Mendrisiotto du 22 au 25 septembre 2015

La thématique à Neuchâtel sera la prise de décision et le séminaire au Tessin abordera le thème du développement durable et, en principe, prévoira une visite de l'exposition universelle de Milano...

Un ringraziamento ai nostri amici ticinesi per l'accoglienza già dall'inizio della nostra nuova associazione.

Le comité va planifier les séminaires 2016 et 2017 mais également travailler sur des dossiers en commun avec l'association suisse allemande des chefs d'établissement (VSLCH).

Voici quelques exemples : santé des professionnels de l'école, programme national d'échanges d'enseignants, prix CH des écoles, charte des chefs d'établissements. Le comité va poursuivre les relations de partenariats avec la CIIP et la CDIP, mais aussi avec le SER et la FAPERT, mises en place par les comités de l'Aidep et de la CRoTCES.

Le Président communique la date de l'assemblée générale 2015 : **le 25 mars 2015** à Neuchâtel. Il relève que, selon les dispositions transitoires des statuts, le comité élu le 3 septembre l'est uniquement jusqu'à l'AG 2015.

Avant de conclure, le Président présente le logo de la CLACESO : cette grille symbolise la notion de groupe de travail, de réseau de compétences, de réseaux que développent les membres de la conférence. Cette grille met en relation les points géographiques formés par les chefs-lieux de chacun des cantons qui composent la CLACESO.

Finalement, le Président remercie tous les membres de leur participation à l'assemblée constitutive et se réjouit de s'engager pour la CLACESO.

Divers et propositions individuelles

Le SER organise le 27 septembre ses Assises avec la participation de la FAPERT et de la CRoTCES. Paul Gay-Crosier effectue un appel pour qu'un cadre de direction puisse participer à cette journée, lui-même ne pouvant y participer. Hassan Bugnard et Ariane Denonfoux seront nos représentants.

Lecture du PV par la secrétaire du jour, Valérie Scollo.

Le présent procès-verbal est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Le président
Christian Berdoz

Le vice-président
Fabrice Sourget



CONFERENCE LATINE DES CHEFS D'ETABLISSEMENT DE LA SCOLARITE OBLIGATOIRE

STATUTS

Article 1

1. Sous la dénomination de « Conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire» (CLACESO), il est constitué une association à but non lucratif régie par les présents statuts et les articles 60 et suivants du Code civil suisse.
2. Le siège de la CLACESO est au domicile de son président.

BUTS

Article 2

1. La CLACESO a pour buts :
 - a) d'étudier les thématiques liées à la gestion d'établissements scolaires, aux structures scolaires et à l'enseignement ;
 - b) de représenter l'association vis-à-vis des autorités, associations, institutions et organismes partenaires et faire valoir son point de vue ;
 - c) de collaborer au suivi de la formation initiale des chefs d'établissement et contribuer à leur formation continue ;
 - d) de favoriser les rencontres et les échanges entre les membres ;
 - e) de collaborer avec les associations cantonales de chefs d'établissement scolaires ;
 - f) de faire bénéficier ses membres de prestations.

MEMBRES

Article 3

1. Sont membres de droit de la CLACESO les chefs d'établissement de l'école publique obligatoire des cantons latins et de Berne francophone qui en font la demande.
2. Les personnes assumant des responsabilités de direction d'établissement mais ne portant pas le titre de chef d'établissement, peuvent également formuler une demande d'admission, qui sera traitée selon la procédure prévue.
3. La demande d'admission doit être adressée par écrit à un délégué cantonal membre du Comité. La décision d'admission est prononcée par le Comité de la CLACESO sur préavis des délégués cantonaux.

4. La qualité de membre s'éteint par :
 - a) la cessation de la fonction ;
 - b) la démission par écrit au président ;
 - c) l'exclusion à la majorité des deux tiers présents à l'AG ;
 - d) un retard de plus de deux ans dans le paiement des cotisations.

ASSEMBLEE GENERALE

Article 4

1. L'assemblée générale est l'organe suprême de la CLACESO.
2. L'assemblée générale a les compétences suivantes :
 - a) sur proposition du Comité, elle élit le président pour un mandat de 3 ans, renouvelable une fois ; la fonction de président n'est pas comprise dans les quotas cantonaux fixés à l'art. 7 ;
 - b) sur proposition du président, l'assemblée générale élit les deux vice-présidents : ils secondent le président dans sa fonction et constituent avec lui la présidence de la CLACESO ;
 - c) elle élit le Comité et les vérificateurs des comptes ;
 - d) elle reçoit et approuve les comptes du Comité et le rapport des vérificateurs ;
 - e) elle approuve le rapport d'activités ;
 - f) elle fixe les cotisations ;
 - g) elle statue sur l'exclusion d'un membre ;
 - h) elle délibère, dans le cadre de ses compétences, sur toute proposition faite par le Comité et sur toute proposition individuelle dont le Comité aura été saisi au moins 10 jours avant l'assemblée générale ;
 - i) elle est seule habilitée à se prononcer sur une révision totale ou partielle des statuts ou sur une proposition de dissolution de la CLACESO.

Article 5

1. L'assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par année.
2. Une assemblée extraordinaire peut être convoquée à la demande du Comité ou d'un cinquième des membres.
3. L'assemblée est convoquée par écrit au moins 4 semaines à l'avance avec communication de l'ordre du jour.
4. L'assemblée est présidée par le président de la CLACESO ou, à défaut, par un vice-président.
5. Les délibérations et décisions de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal.

Article 6

1. Sauf dispositions contraires des statuts, l'assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité simple ; en cas d'égalité des voix, celle du président est déterminante.
2. Le vote à bulletin secret peut être demandé par un cinquième des membres présents.

COMITE

Article 7

1. Les chefs d'établissement de la scolarité obligatoire membres de la CLACESO désignent deux représentants cantonaux pour un mandat de 3 ans, renouvelable en fonction des disponibilités des membres de chaque canton. Ils constituent, avec le président, le Comité.

2. Les représentants de chaque canton sont en principe issus à eux deux des directions des trois cycles de la scolarité obligatoire.
3. Le président et les vice-présidents sont en principe issus, à eux trois, des directions des trois cycles de la scolarité obligatoire.
4. Le Comité se réunit aussi souvent que son président l'estime nécessaire ou sur demande de trois de ses membres.
5. Le Comité délibère valablement lorsque les deux tiers de ses membres sont présents. Il prend ses décisions à la majorité des voix ; en cas d'égalité des voix, celle du président est déterminante.
6. Les délibérations et décisions du Comité sont consignées dans des notes de séance.

Article 8

1. Le Comité assume la gestion et la représentation de la CLACESO.
2. Les pouvoirs du Comité sont déterminés, à l'égard de la CLACESO, par la loi, les statuts et les décisions de l'assemblée générale.
3. A l'égard des tiers, la CLACESO est valablement engagée par la signature collective à deux du président ou d'un vice-président et d'un membre du Comité.

Article 9

1. Le Comité applique toute la diligence nécessaire à la réalisation des buts de la CLACESO.
2. Le Comité a notamment les attributions et compétences suivantes :
 - a) il convoque l'assemblée générale, prépare ses délibérations et exécute ses décisions;
 - b) il établit les notes de séances ;
 - c) il élabore un rapport annuel d'activités et de gestion ;
 - d) il encaisse les cotisations ;
 - e) il statue sur l'admission d'un nouveau membre ;
 - f) il se prononce sur tous les objets qui, de par la loi ou les statuts, ne sont pas réservés à l'assemblée générale.

RESSOURCES

Article 10

1. Les ressources de la CLACESO sont constituées par :
 - a) les cotisations des membres ;
 - b) les subventions et dons ;
 - c) le produit de ses activités.
2. Les membres ne sont pas personnellement responsables des dettes de la CLACESO.
3. L'exercice financier annuel court du 1^{er} janvier au 31 décembre.

REVISION DES STATUTS

Article 11

1. Toute proposition de révision partielle ou totale des statuts doit être communiquée aux membres en même temps que l'ordre du jour de l'assemblée générale qui aura à se prononcer sur cet objet.
2. La décision doit recueillir au moins les deux tiers des voix des membres présents.

PARTICIPATION AUX SEMINAIRES

Article 12

1. Tous les membres mentionnés à l'article 3 peuvent s'inscrire aux séminaires organisés par la CLACESO.
2. Les inspecteurs et cadres des directions cantonales de l'instruction publique peuvent s'inscrire aux séminaires. Un tarif « non-membre » est alors appliqué.
3. Le président et le Comité peuvent également, d'entente avec les représentants du canton organisateur, inviter aux conférences et aux séminaires des personnalités de leur choix.

DISSOLUTION

Article 13

1. La proposition de dissolution de la CLACESO, annoncée explicitement dans l'ordre du jour envoyé aux membres, doit recueillir au moins les trois quarts des voix des membres présents.
2. En cas de dissolution, les biens de la CLACESO sont attribués à une association à buts similaires ou à une institution d'utilité publique.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Article 14

1. En dérogation aux dispositions de l'article 4, le mandat des personnes élues en assemblée constitutive le 3 septembre 2014 est valable jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2015.
2. Les cotisations sont perçues à partir de 2015.
3. En 2014, le fonctionnement de la CLACESO est assuré par une avance consentie par les comités de la CRoTCES et de l'AIDEP.

Adoptés en assemblée constitutive le 3 septembre 2014, à Lausanne

Le président
Christian Berdoz

Le vice-président
Fabrice Sourget

Mandat du Logo

Création d'un logo et ligne graphique pour la CLACESO (CONFERENCE LATINE DES CHEFS D'ETABLISSEMENT DE LA SCOLARITE OBLIGATOIRE)

Buts de la CLACESO

1. d'étudier les thématiques liées à la gestion d'établissements scolaires, aux structures scolaires et à l'enseignement ;
2. de représenter l'association vis-à-vis des autorités, associations, institutions et organismes partenaires ;
3. de collaborer au suivi de la formation initiale des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire contribuer à la formation continue des membres ;
4. de favoriser les rencontres et les échanges entre les professionnels;
5. de collaborer avec les associations cantonales de chefs d'établissement scolaires ;
6. de faire bénéficier ses membres de prestations.

Cahier des charges

Valeurs premières

- Sérieux, cohérence, sens des responsabilités

Identité

- Chefs d'établissement > acteurs du terrain, en phase avec les réalités de l'école, enjeux de société, problématiques familiales
- Au carrefour des parents, des autorités politiques et des enseignants > pierre angulaire du bon fonctionnement de l'école obligatoire

Enjeux

- Développer une visibilité auprès des autorités politiques fédérales et cantonales, ainsi qu'auprès du monde de l'enseignement
- Devenir un partenaire incontournable en CH en matière d'école

Contraintes

- 1 couleur max (noir et blanc ne sont pas une couleur). Déclinaison possible en noir blanc (économie d'impression...).
- Ajustable à différents supports (stylo, post-it, casquette...)



PROPOSITION #1

Afin de souligner la notion de groupe de travail, de réseau de compétences, nous avons décidé de réaliser une grille, à comprendre selon le terme anglais de *network*, et qui relie les divers membres de la Conférence.

Cette grille met en relation sur les points géographiques formés par les chefs-lieux de chacun des cantons qui composent la CLACESO.



O O S O

Cette proposition s'appuie sur l'idée du tampon-encreur, un outil plutôt mécanique mais malgré tout suffisamment organique pour convier l'idée de la main qui s'en sert.

Elle fait un pied de nez aux fontes manuscrites cursives tant attendue dans le monde scolaire, et a fortiori dans celui de l'école obligatoire.

Le grain des lettres et leur orientation suggère également un côté moins lisse que ce qu'une police de type Helvetica placée orthogonalement pourrait le faire. Sans entrer dans le détail, nous pouvons dire de son aspect qu'il est plus latin que germanique.



O@ O

Cette proposition remet en jeu l'idée de la case à cocher en donnant un pourtour fermé au mot de CLACESO.

Contrairement à la deuxième proposition, nous sommes ici face à quelque chose de plus rigoureux et franc. Les lettres sont plus volontiers anguleuses, leur position plus frontale.

Le noir uniforme de la composition renforce encore cette idée de solidité.



MEMBRES DU COMITE DE LA CLACESO 2015 - 2016

Conférence Latine des Chefs d'Établissement de la scolarité obligatoire

Canton	NOM ET PRENOM	Titre	ECOLE	ADRESSE	NPA	LOCALITE	TEL.	E-MAIL
BE	LEUBA Jean-Michel		Ecole secondaire du Bas-Vallon	Rue des Collèges 5	2606	Corgémont	032 489 16 32	direction.lesbv@gmail.com
BE	MACARY Monica		Syndicat scolaire du Grandd-Val	Grand-Rue 29	2745	Grandval	032 499 90 35	grispv@gmail.com
FR	BUGNARD Hassan		Cycle d'Orientation de Marly	Case postale 107	1723	Marly	026 439 91 20	direction@co-marly.ch
FR	CORPATAUX Bernard		Ecole Primaire de Romont	Rue de l'Eglise 104	1680	Romont	079 617 39 18	bernard.corpataux@fr.educanet2.ch
GE	GOBET-MAHLER Corinne		Etablissement primaire du Val d'Arve	Rue Daniel-Gevril 13	1227	Carouge	022 342 05 51	corinne.gobet-mahler@edu.ge.ch
GE	BASSET Alain		Cycle d'Orientation de Pinchat	50, Ch. Charles Paluzzi	1227	Carouge	022 388 42 50	alain.basset@etat.ge.ch
JU	MILANI Daniel		Collège de Delémont	Av. de la Gare 7	2800	Delémont	032 421 00 70	m@dcdel.org
JU	WIDMER Jacques		Ecoles primaire et secondaire de Courrendlin	Chemin des Ecoliers 4	2830	Courrendlin	032 435 55 10	jacques.widmer@lu.educanet2.ch
NE	SCOLLO Valérie		Ecole Jean-Jacques Rousseau (Cercle scolaire du Val-de-Travers)	Place Longereuse	2114	Fleurier	032 886 44 25	valerie.scollo@rpn.ch
NE	SOURGET Fabrice	Vice-président	Cercle Scolaire de Val-de-Ruz	Rue Chasseral 3	2053	Cernier	032 854 95 59	Fabrice.Sourget@ne.ch
TI	BIANCHETTI Daniele		Scuola Media Locarno 1	Via Varesi 30	6600	Locarno	091 816 06 11	daniele.bianchetti@edu.ti.ch
TI	BULETTI Fabrizio		Scuola Media Breganzona	Via Camara 59	6932	Breganzona	091 815 32 11	fabrizio.bulletti@edu.ti.ch
VD	GSCHWIND Pierre-Etienne		Etablissement secondaire Elisabeth de Portes (ESEP)	55, Rue de la Tour	1263	Crassier	022 367 94 00	pierre-etienne.gschwind@vd.ch
VD	THUILLARD Bettina		Etablissement primaire de Gland	Ch. De la Perroude 1	1196	Gland	022 557 27 27	bettina.thuillard@vd.ch
VS	AYMON Gérard	Caisier+v.-prés.	Cycle d'Orientation du Val d'Hérens	Rue Principale 25	1982	Euseigne	027 281 20 04	gerardens_dir@bluewin.ch
VS	LATERZA Véronique		Direction des Ecoles Primaires		1937	Orsières	027 782 62 83	direction.ape@netplus.ch
VD	BERDOZ Christian	Président	EPS de Corsier-sur-Vevey et environs	Rue du Collège 7 - CP 71	1804	Corsier-sur-Vevey	021 557 34 40	christian.berdoz@vd.ch

Euseigne, le 21 mai 2015

